



Les du Vallons Griffoul



Votre nouvel espace à vivre

**PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES, URBAINES,
ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGERES**

Annexe 1 au C.C.C.T. de la ZAC « Les Vallons du Griffoul »

Plans de règlement & Clôtures

2 – CLOTURES

Deux types de clôture sont admis sur la phase 1 de la ZAC « Les vallons du Griffoul ».

Type 1 :

Mur plein en maçonnerie, hauteur 1.00 m, sans tête de mur ;
Enduit taloché fin ou gratté fin, teinte parex lanko V10 ton pierre ou équivalent ;
Piliers pour portails et accès proscrits ;

Type 2 :

Haies végétales constituées d'essences locales ;
Grillage en acier galvanisé sur piquets métalliques hauteur 1.20 m maximum ;
Piliers pour portails et accès en maçonnerie 0.20 x 0.20 m, hauteur 1.20 m, sans chapeaux ;
Assises maçonnées (« mur bahut ») proscrites ;



Enduit V10



Simple torsion galva



Haies végétales